Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D49_26-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 4 juin, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Erwan L'EOST.

Date de convocation : 21 mai 2026 Date d'affichage : 21 mai 2026

Etaient présents :

- M. Erwan L'EOST — Maire

- Mme Servane METZGER-CORRIGOU
- M. Mathieu LE BOURSICAUD
- Mme Marianne ABAZIOU
- Mme Maryvonne GUILLOTO
- M. Malo JANEIRO-FORTES--COUILLANDRE
- Mme Gwenaëlle KERNEIS
- M. Alban SIMIER
- Mme Françoise MADEC

Adjoints

- M. Alain KERHASCOET
- M. Eric LE GALL
- Mme Safia SYLLA
- Mme Nathalie LAOT
- M. Joël LE BIHAN
- Mme Marion DEZEIX
- M. Jacques POULIQUEN
- Mme Audrey FERDINAND
- M. Philippe HENRY
- Mme Danielle SALAUN
- M. Loïc GOGE
- Mme Sandrine GARZETTI
- M. Raphaël SLEIMAN
- Mme Béatrice GUELLEC
- M. Vincent MEMBRINEZ
- Mme Hélène ROEHRIG
- M. Laurent PÉRON
- M. Philippe MORVAN
- Mme Rachel NICOLAS
- M. Jean-Philippe PONS
- Mme Marie QUÉTIER
- M. Pascal GRIMALDI

Conseillers municipaux

Etaient absents :
- M. Thierry PEYREBESSE donne procuration à M. Erwan L'EOST
- Mme Claudie BOURNOT-GALLOU donne procuration à M. Laurent PÉRON

Madame Rachel NICOLAS a été nommée secrétaire de séance

---

235 – D49 – 26 : DESIGNATION DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVES ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D49_26-DE

235 – D49– 26 : DESIGNATION DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVES ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Vu la délibération 235-D19-26 du 26 mars 2026, instituant cinq commissions municipales et fixant le nombre de membres dans chaque commission,
Vu la délibération 235-D20-26 du 26 mars 2026, désignant les membres élus des commissions,
Vu la délibération 235-D45-26 du 8 avril 2026 modifiant les intitulés des commissions,
Vu la délibération 235-D48-26 de ce jour modifiant le nombre de membres à voix consultatives

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de désigner les membres à voix consultative appelés à siéger au sein de ces instances, comme suit :

	Commission Solidarités - Enfance	**Commission Culture - Sport**	**Commission Urbanisme – Patrimoine - Environnement**	**Commission Finances – Administration générale – Vie économique**
	Le Maire membre de droit de toutes les commissions			
Membres Elus	Maryvonne GUILLOTO	Alban SIMIER	Mathieu LE BOURSICAUD	Thierry PEYREBESSE
	Malo JANEIRO-FORTES-COUILLANDRE	Françoise MADEC	Servane METZGER-CORRIGOU	Alain KERHASCOET
	Marion DEZEIX	Safia SYLLA	Eric LE GALL	Gwenaëlle KERNEIS
	Joël LE BIHAN	Loïc GOGE	Raphaël SLEIMAN	Marianne ABAZIOU
	Nathalie LAOT	Sandrine GARZETTI	Jacques POULIQUEN	Philippe HENRY
	Béatrice GUELLEC	Hélène ROEHRIG	Audrey FERDINAND	Vincent MEMBRINEZ
	Rachel NICOLAS	Claudie BOURNOT-GALLOU	Laurent PÉRON	Philippe MORVAN
	Marie QUÉTIER	Danielle SALAUN	Pascal GRIMALDI	Jean-Philippe PONS
Membres à voix consultative	Anne Françoise GUILLERM	Vincent LE POGAM	Georges BARBIER	Anne Sophie JESTIN
	Renée LOUARN	Auguste AUTRET	Cyrille HARDY	Jean Marie FOURMANTIN
	Anne Françoise ROGER	Claude MORIZUR	Violeta ATHEA	David MENAGER
	Chantal JAMET	Mouna SAHLI	Audrey GEMEHL	Anne-Sophie MASSON
	Dominique MADEC	Chantal BOULIC	Sandrine DINASQUET	Pierre-Yves LIZIAR
	Anna FAUJOUR	Florian NAULEAU	Damien LE GUYADER	Sandrine BÉRUARD
	Saïd BOUDJAJA	Solène HUG LÉON	Julien GUIZOUARN	Marlène RÉA

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D49_26-DE

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 4 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE RELECQ KERHUON
Finistère

Erwan L'EOST